

# Compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école

**Jeudi 7 Novembre 2019**

« Ecole Arc-en-ciel de Bras-sur-Meuse »

**Présents :** Mlle KOLODZIEJCZAK (Directrice)  
Mlle COLMART (Professeur des écoles)  
Mme COLLIGNON (Représentante CAGV)  
Mme SOUBRIER, DDEN  
Mr GROSSE (Adjoint au Maire de Marre)  
Mme GIRARDIN (Directrice du périscolaire)  
Mmes ESTIENNE et Mr GROOT KOERKAMP (Représentants des parents d'élèves)  
Mme KUHNAPFEL (Suppléantes des représentants de parents d'élèves)  
Mlle BRIARD (ATSEM)  
Mme LECOURTIER (AVS et accompagnatrice de bus)

**Excusés :** Mme GERIN (Inspectrice de l'Education Nationale)  
Mr HAZARD (Président de la CAGV)  
Mme THIL (Vice-présidente de la CAGV, chargée du Service Petite Enfance)  
Mr DIDRY (Maire de Bras sur Meuse)  
Mr VELAIN (Maire de Vacherauville)  
Mr LEFORT (Maire de Champneuville)  
Mr MATHIEU (Maire de Charny sur Meuse)  
Mr GERARD (Maire de Chattancourt)  
Mme BLAVETTE (Représentante des parents d'élèves)  
Mme GUNDESLI, COLLINET (Suppléantes des représentants de parents d'élèves)  
Mme DAUTEL (Professeur des écoles)  
Mme SIRI (Professeur des écoles)

**Secrétaire de séance :** Mlle COLMART (enseignante)

Début de ce conseil : 18h00

## **1. Présentation des membres du Conseil d'école :**

- Ses membres
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves : Les élections se sont déroulées **le Vendredi 11 Octobre 2019** à l'école Arc-en-ciel de Bras-sur-Meuse de 8h15 à 12h15.
  - nombre d'électeurs : 135
  - nombre de votants : 87
  - taux de participation : **64.44%**
    - ⇒ Participation légèrement supérieure à l'an passé (61.94%)

Ont été élus : 3 titulaires : Mr GROOT KOERKAMP, Mmes ESTIENNE, BLAVETTE

3 suppléantes : Mmes GUNDESLI, COLLINET, KUHNAPFEL

- Pour les prochaines élections, il est possible d'organiser un vote exclusivement par correspondance. Cette option peut être votée après consultation du Conseil d'école (article 1 modifié de l'arrêté du 13/05/1985 relatif au CE).

Avis du Conseil : Mesure adoptée à l'unanimité

## **2. Effectifs rentrée 2019 :**

75 élèves à l'école maternelle :

- 25 élèves en classe de TPS/PS (3 (+ 2 en Janvier) + 20)
- 25 élèves en classe de MS
- 25 élèves en classe de GS

Tableau de l'origine des élèves et répartition dans les classes										
Ecole Maternelle Arc-en-ciel – 2019-2020										
		Douaumont	Bras	Marre	Charny	Vacherauville	Champneuville	Chattancourt	Hors RPI	Total
Laurence COLMART	TPS	0	0	1	1	0	0	2	1	25
	PS	0	7	2	3	0	0	2	6	
KOLODZIEJCAK Laetitia	MS	0	10	3	7	0	0	4	1	25
DAUTEL Marie-Paule	GS	0	6	1	3	4	0	3	8	25
<b>TOTAL :</b>		0	23	7	14	4	0	11	16	<b>75</b>

### 3. Organisation pédagogique de l'école :

#### ➤ Les enseignantes :

Pas de modification au niveau de l'équipe pédagogique : 4 enseignantes.

Mme SIRI décharge Mme DAUTEL tous les lundis. Mlle KOLODZIEJCAK a repris à plein temps.

Cette année, les classes de MS et GS sont des cours simples. Seule la classe des TPS/PS est à double niveau

#### ➤ Les décroisonnements :

Toutes les enseignantes décroisonnent les lundis et mardis après-midis avec les classes de MS/GS.

→ Mlle Kolodziejczak initie les élèves de MS à des jeux phonologiques (Lundi) et enseigne les domaines du vivant, de la matière et des objets (mardi)

→ Mme SIRI enseigne les domaines du vivant, de la matière et des objets aux GS (Lundi)

→ Mlle Colmart encadre les élèves de MS (Lundi) et GS dans des activités graphiques (Mardi)

→ Mme DAUTEL initie les GS à la phonologie (mardi)

De plus, Mlle Colmart décroisonne les jeudis avec la classe de GS et les vendredis avec la classe de MS, elle forme les élèves aux arts visuels.

#### ➤ Les différents intervenants :

- **Les ATSEM** : Il y a 3 ATSEM au sein de l'école : Mmes BELLETEIX (GS), HUSSON (TPS/PS) et BRIARD (MS)  
Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.
- **L'AESH** : Mme LECOURTIER accompagne un élève de GS, scolarisé en MS. Elle accompagne également un autre élève de CP à l'école primaire de Charny (les mardis et vendredis apm).

- **Le RASED** : Susceptible d'intervenir pour les classes de MS/GS à partir de Janvier, la priorité étant portée sur les cycles 2.

#### ➤ **Les activités régulières :**

- **Le projet « Lire et faire lire »** : Il s'agit de lecture d'albums par des bénévoles.  
Mme MAHUT ayant démissionné, seule Mme COLSON encadre cette activité un jeudi sur deux (début de l'activité après les vacances de Toussaint). L'école recherche une autre bénévole et informe le Conseil de cette recherche.
  - avec la classe de Mlle KOLODZIEJCZAK (4 groupes)
  - avec la classe de Mlle COLMART (4 groupes)
- **La bibliothèque de BRAS** :  
Les élèves de GS se rendent une fois/mois à la bibliothèque municipale de Bras depuis Octobre 2019.
- **Prêt d'un livre BCD école** :  
Tout comme les années précédentes, les élèves de TPS/PS/MS empruntent tous les jeudis un livre de la BCD de l'école qu'ils rapporteront le jeudi suivant.
- **La ludothèque** : Centre Couten de Verdun  
Le partenariat avec la ludothèque est reconduit pour cette année scolaire. Une animatrice de la Ludothèque se déplacera une fois/mois à l'école pour présenter des jeux aux 3 classes. C'est aussi une occasion aux parents de venir encadrer une activité avec leur enfant.

#### ➤ **L'APC (= Activités Pédagogiques Complémentaires) :**

- Depuis la note ministérielle **du 29 mars 2018**, « l'heure hebdomadaire » dédiée aux activités pédagogiques complémentaires **« est spécifiquement dédiée à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise de la langue et à la lecture »**

- Les enseignantes de l'école interviennent 2 x30' chaque semaine (modalités préconisées par l'IEN) les mardis de 16h30 à 17h (Mlle Colmart) et de 13h à 13h30 (Mmes DAUTEL/KOLODZIEJCZAK) et les jeudis de 16h30 à 17h (pour les 3 enseignantes).

⇒ **Présentation de l'avenant au Conseil « sacs à album et boîtes à raconter »**

Avis du Conseil :

→ validé par le Conseil

- Cette activité a débuté le 05/11/19.

En équipe, nous avons décidé de ne pas proposer d'APC durant cette première période afin de laisser à nos élèves le temps de s'adapter dans leur nouvelle classe.

#### **4. Le règlement intérieur :**

Distribution du règlement aux différents membres du Conseil et lecture des nouvelles mentions. Il s'appuie, selon les directives de l'inspection, sur le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de 2017.

L'équipe enseignante a apporté quelques modifications à celui de l'an passé suite à la parution de la loi pour une École de la confiance, promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 qui instaure l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans. Lecture du règlement.

**Avis/suggestion(s) apportée(s) par le conseil d'école** : adopté à l'unanimité

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Ce règlement sera affiché à l'école et distribué à chaque famille. Toute inscription dans le RPI implique son acceptation. Parallèlement à celui-ci sera ajoutée la charte de la laïcité qui devra également être émarginée par chaque famille.

## 5. SECURITE :

### ➤ PPMS (= Plan de mise en sûreté) :

Ces documents, destinés à aider les écoles à définir un plan de prévention et de mise en sûreté face à l'accident majeur et au risque « attentat », comportent les informations et la démarche pour la mise en place de mesures destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Ce *Plan particulier de mise en sûreté* se compose à présent de deux documents propres à chaque établissement scolaire.

→ *rappel des risques : inondation, tempête, risque industriel, transports de marchandises dangereuses, engins de guerre et risque « d'attentat/intrusion ».*

Durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser **deux exercices « incendie »** et **deux exercices de mise en sûreté**. Le premier exercice incendie a été organisé le 13/09/18 et le premier exercice de mise en sûreté portant obligatoirement sur l'exercice « attentat intrusion » a été réalisé le 05/11/18.

Ces exercices se sont bien déroulés, le mode d'évacuation suite à « la présence d'un objet suspect » a été testé.

- Avis du Conseil d'école :

→ RAS

## 6. Projet d'école :

- L'état des lieux, le diagnostic et la définition des objectifs de ce nouveau projet d'école ont été définis en Juin 2016. Validé par l'IEN à la rentrée 2016, le plan d'actions est en cours d'évaluation par l'équipe enseignante.

- Présentation du projet d'école : 3 axes

→ L'actions 1 et trois avenants vont être mis en œuvre cette année : Lecture des avenants

\* *Avenant 1 : Les APC*

\* *Avenant 2 : Les projets environnement « Rand'eau – compost »*

\* *Avenant 3 : Projet sécurité routière*

Axe 1 : <b>Amener chaque élève sans distinction au meilleur niveau de maîtrise possible au regard des compétences du socle commun</b> et de la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège	
<p><i>Objectif 1 :</i> Améliorer le geste graphique vers une exécution soignée</p>	<p>Action 1 : Programmation de cycle graphisme décoratif/écriture Action 2 : Retour réflexif pour améliorer ses compétences graphisme (outil)</p>
<p><i>Objectif 2 :</i> Développer un support commun évolutif dans les rituels</p>	<p>Action 3 : La comptine des jours de la semaine Action 4 : La date</p>
Axe 2 : <b>La vie scolaire</b> qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous y compris des partenaires de l'école (parents, mairies, associations)	
<p><i>Objectif 1 :</i> Harmoniser un livret scolaire unique et progressif, accessible à toute la communauté éducative et en</p>	<p>Action 4 : Le carnet de suivi des apprentissages</p>

<i>référence aux nouveaux programmes</i>	
<b>Objectif 2 :</b> <i>Renforcer la fonction de la place de l'élève dans le groupe classe</i>	Action 5 : Un référent des règles de vie Action 6 : Sanction du non-respect des règles de vie
<b>Axe 3 : L'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité de tous les élèves.</b>	
<b>Objectif 1 :</b> <i>Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève</i>	Action 7 : Programmation de cycle dans les domaines artistiques Action 8 : Le cahier individuel de PEAC « le parcours d'éducation artistique et culturelle »

## 7. Bilan financier.

- Le montant de la coopérative scolaire est défini en fin d'année scolaire et voté lors du troisième conseil d'école. Le montant pour l'année 2019/2020 est toujours de 30 euros.

Pour l'heure, 9.57 euros/élève ont été utilisés : (reste : 20.43 €/élève)

Objet	Montant/élève
Adhésions OCCE	-3.05€
Achats divers pour la classe : <i>arts plastiques, cuisine...</i>	-4.23€
Matériel pédagogique : <i>livres, jeux, vélos...</i>	- 2.29€
<b>TOTAL :</b>	<b>-9.57€</b>

- Subvention CAGV :

- Lecture du bilan 2018-2019 : 2448 euros 36 euros/élève  
→ reliquat de 217.78 euros (achat de jeux)
- Projet personnalisé 2020 : Le dossier à retourner pour le 23/11/18. Les enseignantes doivent se réunir prochainement pour discuter du voyage de fin d'année et rédiger le projet

## 8. Projets, activités, sorties de l'école :

### ➤ L'USEP :

- Les manifestations : 7 rencontres (3 départementales + 3 de secteur)
  - 3 rencontres départementales :
    - \* Orientation pour les MS/GS le 14/10/19 au Parc Japiot à Verdun
    - \* Meuse à vélo : du 30/01 au 07/02/20 à Charny
    - \* Printemps des maternelles le 27/05/20 au château de Thillombois
  - 3 rencontres de secteur sur le temps scolaire :
    - \* Jeux d'opposition du 09/12 au 13/12/19 à Dieue

\* Cirque, danse, expression corporelle du 06/03 au 12/03/20 à Charny

\* Orientation – athlétisme du 08/06 au 12/06/20 à Maison Rouge

- 1 animation école le 19/11/19 : Parachute

- Reconduction d'une demande de subvention à chaque commune du RPI pour l'année 2019/2020 : Comme les années précédentes, chaque demande de subvention va être établie au prorata du nombre d'élèves scolarisés et domiciliés dans ces différents villages.

Remarques de Mme COLLIGNON : La Caisse des écoles ayant un reliquat, il va être proposé de régler les cotisations de l'USEP pour l'année en cours lors de la réunion du 13/11/19.

La directrice attend le compte-rendu de cette réunion afin de déterminer la demande de subvention aux maires.

	Prix	Nombre	TOTAL
<b>Affiliation de l'association (y compris abonnements)</b>	<b>40 €</b>	<b>1</b>	<b>40 €</b>
<b>Adhésions animateurs USEP</b>	<b>16 €</b>	<b>3</b>	<b>48 €</b>
<b>Adhésions USEP enfants (maternelle)</b>	<b>6 €</b>	<b>75</b>	<b>450 €</b>
<b>Transport</b>	<b>350 €</b>	<b>5 bus</b>	<b>350 €</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>100€</b>		<b>100 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>988 € ou 490 €</b>

➤ Activités réalisées cette première période :

- Vente de « sacs cabas » au profit de la coopérative scolaire ≈ 146 euros
- Venue du LUDOTHEQUE: le 27/09/19, 18/10/19 (matin)
- 1<sup>ère</sup> Sortie USEP départementale le 14/10/19 « orientation » au Parc Japiot avec les MS/GS

- Activités à venir cette seconde période :

- Animation USEP à l'école « parachute » le 19/11/19 (matin)
- Animation « jeux de société » par la Ludothèque de Verdun le 15/11/19, le 13/12/19
- Animation « sécurité routière » pour les MS/GS (en cours de programmation)
- Venue de Saint Nicolas à l'école le 06/12/19 (matin) + goûter de la saint Nicolas
- Cinéma de Noël « Myrtille et la lettre au Père Noël » le 19/12/19 à 10h (+pack ciné goûter)

- Projet à venir au cours du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre : (en cours de programmation)

- Les différentes rencontres USEP : cf. calendrier ci-dessus
- Défilé de Carnaval le 06/03/20
- Photos de classe : 30/04/20
- Voyage de fin d'année le 12/05/20 à la ferme de Woimbey
- En cours de programmation : visite à la ferme de la MFR, Festival des Makers, Spectacle « Bœuf mode » par la Cie Billeenbois, Rand'eau

## 9. Questions diverses :

### ➤ Demandes à la CAGV :

- Aucune demande particulière de la part de l'équipe enseignante excepté une demande pour l'été prochain, à savoir un rafraîchissement des peintures des salles de classe (3) et du hall d'entrée.

- Demandes en cours :

→ Achat de 9 vélos et d'un porte-vélo

→ Installation de 3 bancs dans la cour

→ Traçage d'une piste cyclable (attente de plan : concertation du 22/11/19)

- Remerciement à la CAGV pour les dernières dotations : 3 chaînes HIFI Bluetooth

### - Demandes, remarques des parents :

➤ « Comment la CAGV envisage-t-elle la mise en place du menu végétarien à la cantine scolaire ? »

→ La CAGV compte proposer un menu végétarien/semaine dans les écoles, volonté politique de se référer aux textes. Mr GROOT KOERKAMP demande si une alternative sera prévue pour les familles qui refusent ce type. Mlle GIRADIN prend note de cette remarque et la transmettra aux élus de la CAGV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.